

## CHAMPIONNATS NATIONAUX 2020 - 2021

### DROITS D'ENGAGEMENT

### FRAIS DE SEJOUR ET DE RESTAURATION

La CNAS a arrêté les droits d'engagement, les frais de séjour et les frais de restauration pour les championnats nationaux 2020 - 2021 :

<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>		<b>2020-2021</b>
Sports individuels et collectifs (engagements individuels)	Cross	<b>9,00 €</b>
	Autres sports	<b>12,00 €</b>

<b>FRAIS DE RESTAURATION</b>	<b>2020-2021</b>
Repas vendu à l'unité avec prestataire ou repas établissement week-end, jour férié et soirée	<b>9,50 € (*)</b>
Repas du midi établissement en jour de semaine	<b>8,00 € (*)</b>
Panier repas	<b>6,10 € (*)</b>

<b>FRAIS DE SEJOUR</b>		<b>2020-2021</b>
Championnats Nationaux <i>Forfait : 4 repas, 2 nuits et 2 petits déjeuners</i>	Pension complète proposée par l'organisateur	<b>100,00 € (*)</b>
Tri-sport-co Benjamin et Minimes <i>Forfait : 6 repas, 3 nuits et 3 petits déjeuners</i>		<b>135,00 € (*)</b>

(\*) Tarif maximum

**ÉDQUER... TOUT UN SPORT !**